

# LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS DEMANDE DE CERTIFICAT DE CITOYENNETÉ (PREUVE DE CITOYENNETÉ)

Veuillez envoyer les documents suivants avec votre demande. Cochez  $\square$  chaque case après avoir joint le document correspondant.

Si votre formulaire de demande n'est pas entièrement rempli ou si vous n'envoyez pas tous les documents nécessaires, votre demande vous sera retournée. Si vous envoyez plus d'une demande (par exemple pour plusieurs membres d'une famille) et qu'une des demandes est incomplète, toutes les demandes vous seront retournées.

Si vous demandez votre premier certificat de citoyenneté, fournissez des copies certifiées conformes claires et lisibles de vos documents. Si vous demandez un certificat de remplacement, fournissez des photocopies claires et lisibles de vos documents.

Remarque: Vous devez fournir une traduction française ou anglaise de tous les documents qui sont dans une autre langue et une déclaration sous serment de la personne qui les a traduits.

N'ENVOYEZ PAS LES DOCUMENTS ORIGINAUX, SAUF INDICATION CONTRAIRE CAR LES DOCUMENTS SOUMIS NE SERONT PAS RETOURNÉS.	Format		
Formulaires			
Demande de certificat de citoyenneté (CIT 0001) dûment remplie, signée et datée.	Original		
Formulaire Recours aux services d'un représentant (IMM 5476) dûment rempli, signé et daté. Consultez la section « Étape 2. Remplissez la demande » dans le guide d'instructions.	Original		
Facultatif			
Formulaire de demande de changement de désignation de sexe (CIT 0404) dûment remplie, signée et datée.	Original		
Photographies			
Deux photos conformes aux caractéristiques pour la citoyenneté. Consultez la section sur les caractéristiques des photos pour la citoyenneté dans le guide d'instruction.	Original		
Frais applicables			
Consultez la section sur le paiement des frais dans le guide d'instructions pour plus de renseignements.	Original		
Pièces d'identité			
Deux (2) pièces d'identité personnelle, telles qu'un passeport, un permis de conduire ou une carte d'assurance-maladie, dont l'une doit porter votre photo.	Copie		
Un certificat de mariage ou de divorce ou un document de changement de nom légal (le cas échéant);	Copie		
Documents supplémentaires : Déterminez le scénario qui décrit votre situation et soumettez les documents à l'appui qui correspondent.			
Scénario 1 – Vous avez déjà reçu un certificat de citoyenneté canadienne, un certificat de naturalisation au Canada ou un certificat d'e d'une naissance à l'étranger et vous demandez le remplacement de votre certificat :	nregistrement		
Tous les certificats de citoyenneté ou de naturalisation et toute copie de transmission rose (à l'exception des certificats d'enregistrement d'une naissance à l'étranger).	Original		
Votre certificat d'enregistrement d'une naissance à l'étranger (s'il y a lieu).			
Remarque: Veuillez prendre note que les certificats d'enregistrement d'une naissance à l'étranger ont cessé d'être émis le 15 février 1977. Si vous demandez le remplacement de votre certificat d'enregistrement d'une naissance à l'étranger et que votre demande est approuvée, vous recevrez le certificat de citoyenneté en vigueur.	Copie		



Scénario 2 – Vous êtes né au Canada et vous n'avez jamais reçu de certificat de citoyenneté :			
Votre certificat de naissance (émis par les autorités provinciales ou territoriales).	Copie certifiée conforme		
<ul> <li>Une preuve que vous avez cessé d'être un sujet britannique avant le 1<sup>er</sup> janvier 1947 (ou le 1<sup>er</sup> avril 1949, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador), s'il y a lieu, par exemple :         <ul> <li>certificat de naturalisation étranger; ou</li> <li>certificat de mariage.</li> </ul> </li> </ul>	Copie certifiée conforme		
Scénario 3 – Vous êtes né à l'extérieur du Canada le 1 <sup>er</sup> janvier 1947 ou après, d'un parent canadien <u>ou</u> d'un parent devenu citoyen canades modifications à la <i>Loi sur la citoyennet</i> é du 17 avril 2009 ou le 11 juin 2015 :	adien à la suite		
Tous vos certificats de citoyenneté ou de naturalisation (s'il y a lieu).	Original		
Votre certificat de naissance indiquant le nom de vos parents (émis par les autorités gouvernementales responsables de votre pays de naissance).	Copie certifiée conforme		
Une preuve qu'au moins un de vos parents naturels était citoyen canadien à votre naissance, par exemple :	Copie certifiée conforme		
Scénario 4 – Vous êtes né à l'extérieur du Canada et de Terre-Neuve-et-Labrador avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1947 (ou le 1 <sup>er</sup> avril 1949, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador) d'un parent né ou naturalisé au Canada (ou à Terre-Neuve-et-Labrador) <u>ou</u> qui est devenu citoyen canadien le 1 <sup>er</sup> janvier 1947 (ou le 1 <sup>er</sup> avril 1949, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador):			
Tous vos certificats de citoyenneté ou de naturalisation (s'il y a lieu).	Original		
Votre certificat de naissance indiquant le nom de vos parents (émis par les autorités gouvernementales responsables de votre pays de naissance).	Copie certifiée conforme		
<ul> <li>Une preuve qu'au moins un de vos parents naturels est devenu citoyen canadien le 1<sup>er</sup> janvier 1947 (ou le 1<sup>er</sup> avril 1949, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador), par exemple :         <ul> <li>certificat de naissance provincial or territorial de votre parent;</li> <li>certificat de citoyenneté canadienne; ou</li> <li>certificat de naturalisation britannique.</li> </ul> </li> </ul>	Copie certifiée conforme		
Certificat de mariage de vos parents (s'il y a lieu).	Copie certifiée conforme		

Scénario 5 -	- Vous étiez un sujet britannique qui a habité au Canada pendant 20 ans immédiatement avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1947 (ou le 1 <sup>er</sup> dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador) :	avril 1949,
	Votre certificat de naissance (émis par les autorités gouvernementales responsables de votre pays de naissance).	Copie certifiée conforme
	<ul> <li>Une preuve d'acquisition du statut de sujet britannique, par exemple :</li> <li>certificat de naissance britannique; ou</li> <li>certificat de naturalisation britannique.</li> </ul>	Copie certifiée conforme
	Dans le cas d'une femme mariée avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1947 : détails de la nationalité de votre mari au moment de votre mariage.	Copie certifiée conforme
Scénario 6 -	- Vous étiez un sujet britannique qui résidait habituellement au Canada le 1er janvier 1947 (ou le 1er avril 1949, dans le cas d et-Labrador) et vous n'êtes pas devenu citoyen canadien le 1er janvier 1947 (ou le 1er avril 1949 ou avant, dans le cas de To Labrador) :	
	Votre certificat de naissance (émis par les autorités gouvernementales responsables de votre pays de naissance).	Copie certifiée conforme
	<ul> <li>Une preuve d'acquisition du statut de sujet britannique, par exemple :</li> <li>certificat de naissance britannique; ou</li> <li>certificat de naturalisation britannique.</li> </ul>	Copie certifiée conforme
	<ul> <li>Une preuve de résidence au Canada (ou à Terre-Neuve-et-Labrador), par exemple :</li> <li>dossier de scolarité ou d'emploi; ou</li> <li>tout autre document prouvant votre résidence au Canada.</li> </ul>	Copie certifiée conforme
	Dans le cas d'une femme mariée avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1947 : détails de la nationalité de votre mari au moment de votre mariage.	Copie certifiée conforme
Scénario 7 -	- Vous étiez un sujet britannique qui habitait au Canada en tant que résident permanent immédiatement avant le 1 <sup>er</sup> janvier immédiatement avant le 1 <sup>er</sup> avril 1949, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador) :	1947 (ou
	Votre certificat de naissance (émis par les autorités gouvernementales responsables de votre pays de naissance).	Copie certifiée conforme
	Une preuve d'acquisition du statut de sujet britannique, par exemple :	Copie certifiée conforme
	<ul> <li>Une preuve d'admission au Canada en tant que résident permanent, par exemple :</li> <li>document d'immigration; ou</li> <li>passeport que vous avez utilisé à votre entrée initiale au Canada (s'il porte un timbre d'entrée initiale ou d'admission).</li> </ul>	Copie certifiée conforme
	Dans le cas d'une femme mariée avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1947 : détails de la nationalité de votre mari au moment de votre mariage.	Copie certifiée conforme

(ou qui résidait au Canada avant votre mariage) et vous êtes entrée au Canada en tant que résidente permanente av (ou avant le 1er avril 1949, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador):	
Votre certificat de naissance (émis par les autorités gouvernementales responsables de votre pays de naissance).	Copie certifiée conforme
Votre certificat de mariage.	Copie certifiée conforme
Une preuve du statut de votre mari au Canada, par exemple son :	Copie certifiée conforme
Une preuve de votre admission au Canada en tant que résidente permanente, par exemple :	Copie certifiée conforme
Scénario 9 – Vous êtes une femme qui a perdu son statut de sujet britannique à son mariage ou durant son mariage, avant le 1er	janvier 1947 :
Votre certificat de naissance (émis par les autorités gouvernementales responsables de votre pays de naissance).	Copie certifiée conforme
Une preuve d'acquisition du statut de sujet britannique, par exemple :	Copie certifiée conforme
Votre certificat de mariage.	Copie certifiée conforme
<ul> <li>Une preuve de la nationalité étrangère de votre mari à votre mariage ou une preuve de la naturalisation de votre mari da un pays étranger, par exemple :         <ul> <li>certificat de naissance d'un pays étranger; ou</li> <li>certificat de naturalisation d'un pays étranger.</li> </ul> </li> </ul>	Copie certifiée conforme
Scénario 10 – Vous avez déjà été citoyen canadien, avez cessé d'être citoyen canadien en vertu de dispositions légales antérieur réintégré la citoyenneté canadienne depuis que vous l'avez perdue :	res et n'avez pas
Tous vos certificats de citoyenneté ou de naturalisation (s'il y a lieu).	Original
Une preuve que vous avez déjà été citoyen canadien, par exemple :	Copie certifiée conforme
<ul> <li>Une preuve que vous avez cessé d'être citoyen canadien, par exemple :         <ul> <li>lettre de IRCC confirmant la perte de votre citoyenneté (s'il y a lieu);</li> <li>certificat de naturalisation étranger; ou</li> <li>certificat de mariage.</li> </ul> </li> </ul>	Copie certifiée conforme

Scénario 11	<ul> <li>Vous êtes né ou avez été naturalisé au Canada avant le 1<sup>er</sup> janvier 1947 (ou avant le 1<sup>er</sup> avril 1949, dans le cas de Terre-N Labrador), avez cessé d'être sujet britannique en vertu de dispositions antérieures et n'êtes pas devenu citoyen canadie 1<sup>er</sup> janvier 1947 (ou le 1<sup>er</sup> avril 1949 ou avant, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador):</li> </ul>	
	Tous vos certificats de citoyenneté ou de naturalisation (s'il y a lieu).	Original
	<ul> <li>Une preuve que vous avez déjà été sujet britannique, par exemple :</li> <li>certificat de naissance;</li> <li>certificat de naturalisation; ou</li> <li>certificat de mariage;</li> </ul>	Copie certifiée conforme
	<ul> <li>Une preuve que vous avez cessé d'être sujet britannique, par exemple :</li> <li>lettre de IRCC confirmant la perte de votre statut de sujet britannique (s'il y a lieu); ou</li> <li>certificat de naturalisation d'un pays étranger.</li> </ul>	Copie certifiée conforme
Scénario 12	<ul> <li>Vous êtes né à l'extérieur du Canada et de Terre-Neuve-et-Labrador avant le 1er janvier 1947 (ou avant le 1er avril 1949, de Terre-Neuve-et-Labrador) d'un parent qui est devenu automatiquement citoyen canadien le 11 juin 2015 et vous n'êtes par citoyen canadien le 1er janvier 1947 (ou le 1er avril 1949 ou avant, dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador) :</li> </ul>	
	Tous vos certificats de citoyenneté ou de naturalisation (s'il y a lieu).	Original
	Votre certificat de naissance indiquant le nom de vos parents (remis par les autorités gouvernementales de votre pays de naissance).	Copie certifiée conforme
	<ul> <li>Une preuve qu'au moins un de vos parents naturels a acquis la citoyenneté en vertu des modifications de la Loi sur la citoyenneté du 11 juin 2015, par exemple : <ul> <li>certificat de naissance provincial or territorial de votre parent;</li> <li>certificat de citoyenneté canadienne;</li> <li>certificat de naturalisation britannique; ou</li> <li>preuve que votre parent résidait habituellement au Canada le 1er janvier 1947 (ou de Terre-Neuve-et-Labrador le 1er avril 1949) [par exemple : documents d'emploi ou de scolarité].</li> </ul> </li> </ul>	Copie certifiée conforme

# **ADRESSE POSTALE**

### Au Canada

Par la poste :

CTD-Sydney Preuve de citoyenneté C.P. Box 10000 Sydney, N.-É. B1P 7C1

# Par messagerie:

CTD-Sydney Preuve de citoyenneté 49 rue Dorchester Sydney, N.-É. B1P 5Z2

### À l'extérieur du Canada

Consultez la section « Étape 4. Envoyez votre demande » du guide d'instructions.

Inclure cette Liste de contrôle des documents dûment remplie avec votre demande.